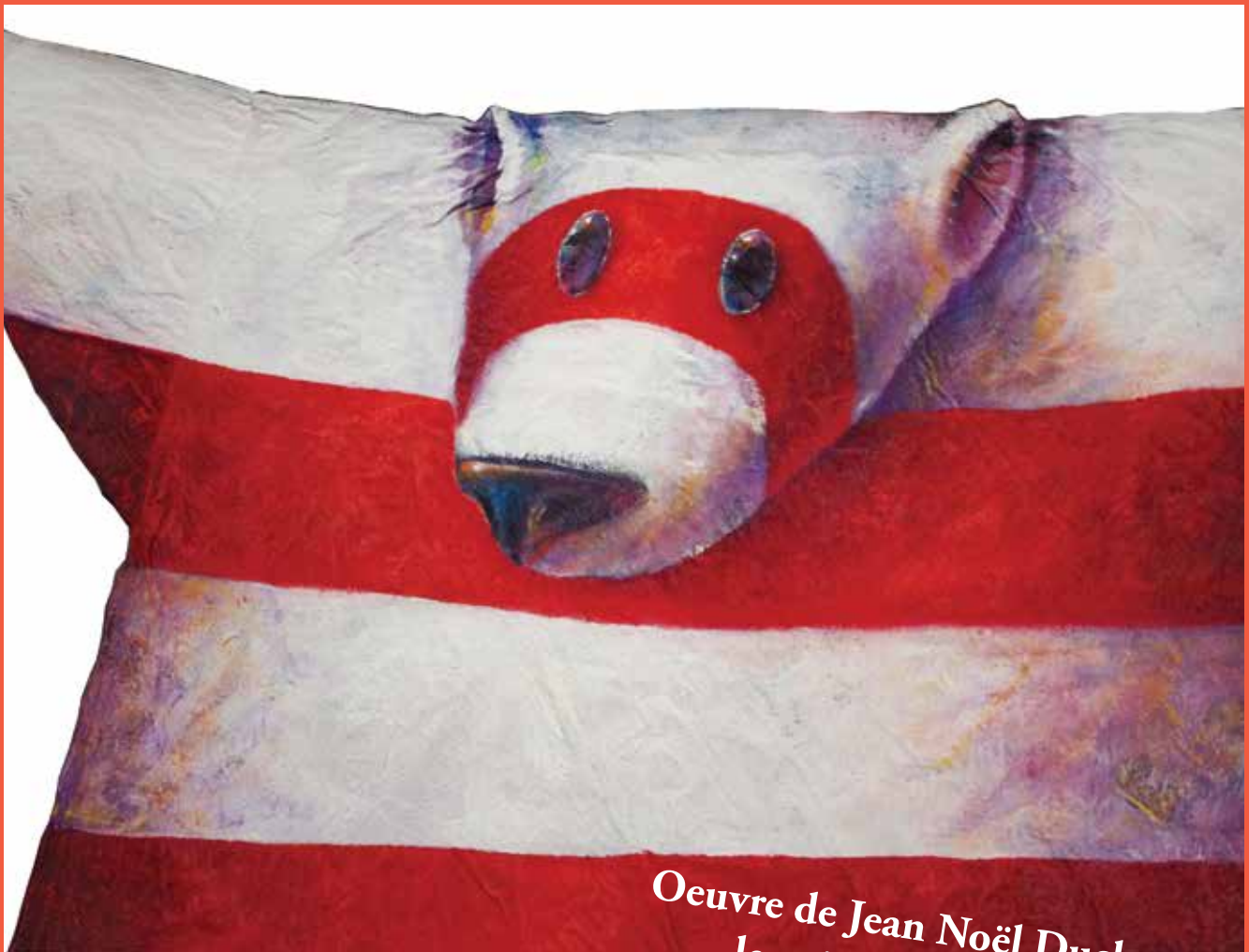


Tud Kallag

*journal d'informations
de la ville de Callac*



*Oeuvre de Jean Noël Duchemin
le peintre et sculpteur
exposera en extérieur
dans la ville du 20/6 au 15/9*

Devezh mat deoc'h-tout,

Faotañ a ra din, evit kregiñ gant ar gazetenn-mañ, kontañ deoc'h eus sifroù ar boblañs en hon c'humun.

Roet int bet gant an Insee war-lerc'h an niveradeg graet e 2018. En ur ober pemp bloaz eo aet an dud eus 2253 da 2243 e Kallag.

Gwelet a ran neuze ec'h eo stabil niver an dud e Kallag dre vras, da gentañ-penn gras da dud e retred hag a zo en em gavet amañ, deuet eus ar c'humunioù diwar-dro pe eus kalz pelloc'h : Reter, Hanternoz pe Mervent Frañs.

Trugarez deoc'h da vezañ choazet Kallag, ur «gêr vihan war ar maez».

Dav mont dousik ganti avat : n'eus ket nemeur a goubladoù yaouank e-mesk an dud nevez-en em gavet, na nemeur a vugale neuze, ha n'ay ket niver ar vugale en hon skol da greskiñ.

Amañ emañ an digarez, evel-just, da ginnig deoc'h ar rakvudjed evit 2019, a gaver ennañ meur a labour bras evit traoù padus.

Evit al lodenn mont en-dro e vo kempouezet an dispignoù, ac'h ay betek 2 885 010 €, gant ar gounidoù.

Gant an arc'hant-se e vo gallet paeañ ar frejoù-mañ :

- goprouñ an 29 a implijidi, ac'h a d'ober an dispignoù brasañ, met faotañ a ra din lavaret omp mestr war an afer-se,
- dispignoù ar gumun war ar pemdez : fioul, gaz, tredan ha dour ; prenañ boued evit ar c'hantin, pourvezioù evit ar skol, al levraoueg, ar velestradurezh...
- ar festoù hag al lidoù, an diskouezadegoù hag an abadennoù e-pad an hañv ;
- sikour ar c'hevredigezhioù : 45 000 € a vo roet dezhe, stank eo ar c'hevredigezhioù e Kallag ha ret eo sikour anezhe.
- an digolloù evit ho koñsailherien.

Anez ankouaat restaol interestoù an amprest : 46 520,82 €.

Setu ma c'hall Kallag ren he buhez gant an arc'hant-se, ha delc'hen gant ar servijoù a galite evel ma faot dimp.

Dont a ra an darn vrasañ eus ar gounidoù diwar :

- an tailhoù «tiegezhioù» : an taos war al lojeiz hag an taosoù war ar font : 881 534 €
- ar skodenn dre dreuziad : 390 000 € hag ar sikourioù all digant ar Stad
- ar rodoù-avel a zegas 9 000 € dimp er bloaz-mañ gant ar pennwir paeet abalamour m'int staliet war domani prevez ar gumun.

Evit al lodenn Postañ e vo kempouezet an dispignoù, ac'h ay betek 1 195 553 €, gant ar gounidoù.

N'ankouait ket n'int nemet sifroù gwelet dre vras en a-raok :

- da gentañ-tout, restaol kapital an amprest : 145 874,03 €

P'emaon ganti, gallet ho poa lenn an titloù bras er c'hazetennoù :

«Kallag, 1 500 000 € dle»

Sommaire

- Pennad-stur p. 2
- Editorial p. 3
- Urbanisme p. 4-5
- Culture p. 6-7
- Circulation p. 8-9
- Animations p. 10-11
- Passion callacoise p. 12-13
- Vie associative p. 14-19
- Santé p. 20-21
- Environnement p. 22
- Jeu p. 23
- Infos diverses p. 24-25
- Les reconnaissez-vous ? p. 26
- Contacts utiles p. 27
- Quelques images p. 28

Ar sammad-se eo an dle en e bezh da vezañ restaolet en ur ober 15 vloaz ; mod-all eo stabil bepred rak hañval eo, war-bouez un € bennaket, ouzh ar pezh a oa d'an 31/12/2013.

En ur gumun evel Kallag eo ret amprestañ, evit lakat arc'hant en traoù padus hepken : anez amprestañ ne vefe ket labourioù.

- prenañ binvioù, pezhioù arrebeuri, ostilhoù, dalc'hmat abalamour d'hon implijidi da labourat en un endro diouzh ar gwellañ : 90 000 €.

- labourioù war ar batisoù, a zo kalz dioute, hag erru kozh : 185 000 €

- labourioù war an hentoù ha war ar stankell : 487 407 €

Evit ar jiminas Albert Monfort, daou reuziad labourioù a vo :

e 2019 e vo studiet ar framm eus tost, abalamour da cheñch an tolennoù dir e 2020. Mat eo goût n'eo ket bet kresket feur an tailhoù lec'hel en ho kumun.

Kontant eo ar goñsailherien da respont deoc'h, da gontañ hiroc'h deoc'h war ar sujedoù-se ma faot deoc'h.

Graet e vez pep tra a-wel d'an holl ha gant ar c'hoant da gas keloù da dud Kallag.

Ur wech votet ec'h eo publik ar budjed.

Digor eo ma burev deoc'h, n'eo ket ret goulenn en a-raok evit bezañ degemeret ganin.

Mechañs e tremenfet un hañvezh kaer, hag it da gemer perzh en oberoù a vo lañset adalek penn kentañ miz Gouere.



Bonjour à toutes et à tous,

Pour ouvrir ce bulletin de mi-année, je voudrais vous donner les chiffres de la population de notre commune. L'Insee les a communiqués, après le recensement de 2018. En cinq années, Callac est passé de 2253 à 2243 habitants. Je note donc un maintien global du nombre de Callacois, dû en grande majorité à l'arrivée de retraités, venus des communes proches ou de beaucoup plus loin : Est, Nord ou Sud-Ouest de la France.

Merci à vous d'avoir choisi Callac, une «petite ville à la campagne».

J'y mets toutefois un bémol : peu de jeunes couples, donc peu d'enfants parmi les nouveaux arrivés et notre école ne verra pas le nombre d'élèves augmenter.

Voici bien-sûr l'occasion de présenter le budget prévisionnel de 2019, qui porte nombre de lourds travaux d'investissement.

En section de fonctionnement, les recettes équilibrent les dépenses, qui s'élèvent à 2 885 010 €.

Cette somme va couvrir les frais suivants :

- les salaires des 29 agents, le plus gros poste mais qui reste maîtrisé, je tiens à le souligner,
- le quotidien de la commune : le fuel, le gaz, l'électricité et l'eau ; l'achat de denrées pour la cantine, les fournitures pour l'école, la bibliothèque, l'administration...
- les fêtes et cérémonies, les expositions et spectacles de l'été ;
- les subventions aux associations : 45 000 € seront octroyés, une aide indispensable au tissu associatif très riche de la commune.
- les indemnités de vos élus.

Je n'oublie pas le remboursement des intérêts de l'emprunt : 46 520,82 €.

Bref cette somme assure le «train de vie» de Callac, et une qualité des services à laquelle nous sommes tous très attachés.

Les recettes sont principalement constituées par :

- les impôts «ménages» : taxe d'habitation et taxes foncières : 881 534 €
- la dotation forfaitaire : 390 000 € et autres subventions d'Etat
- cette année, le parc éolien nous rapporte 9 000 € de redevance d'occupation du domaine privé communal.

En section d'investissement, les recettes équilibrent les dépenses à 1 195 553 €.

Ce sont des prévisions, je le rappelle :

- remboursement du capital de l'emprunt, en premier : 145 874,03 €

A ce propos, vous avez pu lire dans la presse, en gros titre : «Callac, une dette de 1 500 000 €»

Cette somme est l'encours de la dette, étalé sur 15 ans de remboursement ; par ailleurs, il reste stable car il est le même à quelques € près que celui au 31/12/2013.

Cet emprunt est indispensable, uniquement pour investir, dans une commune comme Callac : pas d'emprunt, pas de travaux.

- acquisitions de matériels, mobiliers, outils, toujours dans l'optique d'améliorer les conditions de travail des agents : 90 000 €.

- travaux sur les bâtiments nombreux et vieillissants : 185 000 €

- travaux de voirie et du barrage : 487 407 €

Le gymnase Albert Monfort fera l'objet d'un traitement en deux phases :

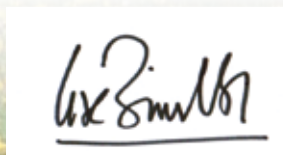
en 2019, une étude approfondie de charpente est programmée, en vue de changer les bacs acier, en 2020. A noter que votre commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition local.

Les élus sont à votre disposition pour vous apporter des éclaircissements, vous détailler les dossiers si vous le souhaitez.

Tout est fait dans la transparence et l'envie de partager avec les Callacois. Le budget est public, une fois voté.

Mon bureau est ouvert, je reçois sans rendez-vous.

Je souhaite à tous un bel été, et profitez des actions mises en place dès le début juillet.



Vanne de fond



Travaux de sécurisation du barrage du plan d'eau

Le barrage de la Verte Vallée a été érigé en 1978, sur le ruisseau de la fontaine du Guervilly, créant ainsi une retenue qui ravit les pêcheurs et les promeneurs. L'étang est d'environ 3 hectares, sa profondeur maximum en pied de digue est de 8,30 m. et son volume qui diminue par ensablement est estimé à 300 000 m³.

Depuis 2014, des travaux ont été entrepris sur le barrage, suite à des études :

- Mise en place de la vanne d'échancrure latérale, pour régler les crues, en rive droite
- Protection de cette vanne par une grille anti-embâcles
- Pose d'une échelle limnimétrique, qui mesure la hauteur de l'eau
- Réalisation d'une étude subaquatique de la vanne de fond en 2017 et pose d'une petite vanne en aval du pied de digue.

Le remplacement de la vanne de fonds, bloquée depuis des années, a été reporté en 2019, suite à des problèmes techniques inattendus en 2018. Ce remplacement est une obligation, pour la sécurité du barrage. Seule la vidange complète du plan d'eau permet de réaliser, en toute sécurité, les études et les travaux, très techniques. (En 2008, une tentative de réparation s'est soldée par le décès d'un plongeur).

L'hypothèse la plus favorable est la suivante, et sera confirmée lors de l'assec :

- Après démolition de l'ancien ouvrage sera construit une tour de vidange, de type « moine » (voir croquis)
- Au fond de cette tour, la nouvelle vanne trouvera sa place et sera actionnée depuis la passerelle d'accès.

L'intérêt du moine est d'avoir accès au fond de la tour, sans être obligé de vider l'étang, et de travailler à sec en toute sécurité sur la vanne. (si besoin !)

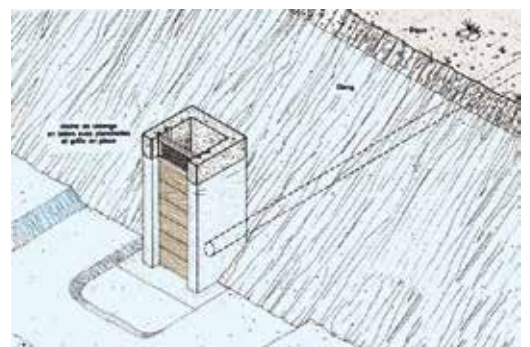
Le coût prévisionnel de ces travaux, études et réalisation, se monte dès aujourd'hui à 310 000 € TTC.

L'Etat nous octroie une subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), dotation de 78 369 €. Guingamp-Paimpol Agglomération, nous promet une subvention au titre de la GEMAPI, de 30 000 €, et peut-être des fonds de concours, encore à négocier !

Le reste est à la charge de la commune, ce qui est beaucoup.

NB : Sur votre feuille d'imposition locale, vous avez vu une ligne GEMAPI, au titre de l'Agglo : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. Cette subvention de 30 000 € est une façon de toucher en retour beaucoup plus que ce qui a été prélevé sur l'ensemble de Callac.

Durant les travaux, nous vous invitons à la prudence et à respecter les arrêtés qui ne manqueront pas d'être pris pour régler les circulations piétonnières.



Parvis de la mairie



Les travaux de remise en état du parvis de la mairie prennent fin. Les agents de la commune se sont chargés de la démolition de l'ancien dallage qui était devenu dangereux. Ils ont également passé des gaines pour l'arrosage et pour l'électricité (décorations de Noël, éclairage). La revente des dalles au prix de 5€ le m² a permis une recette de 600 €.

Suite à l'appel d'offre, ce sont les entreprises LA CARHAISIENNE DE CONSTRUCTION et LE HOUERFF de Ploumagoar qui ont obtenu le marché.



La dalle coulée est un produit de chez Lafarge. Il s'agit de béton avec des cailloux multicolores incorporés, puis meulé pour rendre le sol antidérapant.



Le coût de ces travaux s'élève à la somme totale de 61 550€ (Compris : architecte + travaux + mission de contrôle + mission de coordination sécurité).

Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 13 140 € (dotation DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)



Ecole

L'été dernier le bitume de la cour de la maternelle a été entièrement refait. La réception des travaux n'ayant eu lieu que fin septembre, la municipalité n'a pu faire installer la nouvelle structure de jeu car le temps ne le permettait pas pendant les vacances de la Toussaint, ni durant celles de Noël et de février.

En effet, le montage de cette dernière nécessite une température d'au moins 18°C et surtout un temps sec. Cependant, durant les vacances de Pâques le temps a été favorable et elle a pu être placée.

Cet espace jeu est composé d'un toboggan, d'une perche à feu, d'un mur d'escalade, d'une échelle et le tout est posé sur un revêtement très souple d'une surface d'un peu moins de 40m². Les enfants peuvent toujours faire du vélo, de la trottinette... autour sans aucun problème.

Enfants, instituteurs, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et parents sont très contents.



Les visiteurs qui entrent pour la première fois sont souvent surpris par tout ce qu'on peut y trouver. Alors n'hésitez pas à franchir la porte, ce lieu n'est pas réservé aux savants ! Voici un aperçu :



- **Café-jeux**

Le mercredi, de 17h à 18h 30, place à la convivialité : on peut parler, attendre son fils ou sa sœur qui fait du judo juste au-dessus... un large choix de **jeux de société** est disponible et deux bénévoles se font un plaisir d'animer ce moment selon l'âge des participants. C'est ouvert à tous sans inscription, et on vous sert une boisson ! Reprise en septembre.



- **Accès à la base documentaire *Dastumedia***

Depuis 1972, l'association DASTUM, collecte la **culture populaire en Bretagne** (chants, musiques, danses, photos, contes, patrimoine oral...). La Commune a signé une convention, qui permet à chacun de se connecter à ces archives depuis la bibliothèque*.

Le saviez-vous ? *Dastum*, en breton, signifie *collecter, ramasser*.



- **Accès aux ressources numériques de la BCA (Bibliothèque des Côtes d'Armor)**

La BCA, soutien des bibliothèques municipales, propose des formations, des prêts de documents ou d'expositions... et ces fameuses *ressources numériques* : chaque usager inscrit dans une de ces bibliothèques peut y obtenir un identifiant personnel* pour :

- écouter de la musique
- regarder des films en streaming
- suivre des cours en ligne : soutien scolaire, langues, code de la route, bureautique, multimédia, développement personnel, musique ou premiers secours...
- lire des magazines sur téléphones, ordinateurs ou tablettes
- emprunter des livres pour liseuses numériques



Il s'agit d'un accès, financé par le département, à des plateformes légales et qui rémunèrent équitablement les auteurs.

- **Les démarches sur internet**

De plus en plus, nous devons effectuer nos démarches sur internet... la bibliothèque en fournit l'accès, des ordinateurs sont à la disposition du public. Mais si vous avez besoin d'aide, il est préférable de prendre rendez-vous :

- auprès de la **mairie** pour l'administratif, la CAF et tout ce qui relevait auparavant de la Préfecture (carte grise...). Exclu : aide à la déclaration de revenus
- auprès de la **bibliothèque** pour d'autres types de démarches (Pôle Emploi...)*

* Pour toute démarche nécessitant de l'aide, le personnel de la bibliothèque vous reçoit **sur rendez-vous, le jeudi entre 10 et 12h ou selon vos disponibilités**.

la bibliothèque de Callac ?

- Un service à développer : le portage à domicile

Dans la limite de certaines conditions, nous pouvons nous déplacer pour ceux qui ne le peuvent pas : sur rendez-vous, nous vous apporterons un choix de livres correspondant à vos attentes. Les modalités seront à ajuster en fonction des situations rencontrées, n'hésitez pas à nous appeler !



• Les collections

Terminons par le principal : à la bibliothèque, on peut emprunter des livres, des magazines, des CD et des DVD !

Ces derniers, propriété de la BCA, sont régulièrement renouvelés.

Parmi les périodiques disponibles au prêt : *Que choisir*, *Que choisir-Santé*, *Village magazine*, *Science et vie Junior*... On peut également consulter sur place la presse locale.

Nous achetons régulièrement des livres et tenons compte des demandes, autant que possible. Vous pourrez emprunter, par exemple : un roman-détente, un bon polar, *Notre dame de Paris*, des recettes de cuisine, un guide déco ou bricolage, un essai pour mieux comprendre notre époque et ses enjeux, un manuel FLE (le français pour les étrangers), un manuel de yoga avec DVD, des idées pour les créatifs, les jardiniers, les éleveurs de poules ou les apiculteurs, de l'histoire, une BD, un album pour lire une histoire au petit dernier... le choix est considérable et nous pouvons vous aider dans vos recherches.



Et aussi : des romans en **gros caractères** pour les problèmes de vision, des romans-jeunesse adaptés à la **dyslexie**, une collection pour **apprendre à lire**...

• Quelques animations à venir en 2019

- **Du 17 au 24 août, exposition d'œuvres de Micheau-Vernez**, proposée par *Callac Culture* dans le cadre de la Semaine Culturelle.
- **Deuxième quinzaine de septembre, exposition photos** proposée par l'Association Des Amis
- **Samedi 5 octobre à 17 heures, concert du groupe Magellan :** rythmes et chansons du monde. Entrée gratuite.
- **Du 7 octobre au 2 novembre : A table ! La santé au menu.** Une exposition de l'*Espace des sciences* de Rennes, à déguster pendant la semaine du goût.
- **En novembre**, exposition de dessins d' **André Boulaire** .
- **En décembre**, exposition d'aquarelles de **Michel Le Gac**.



• Pratique

Ouvert :

Lundi : 16h30 à 18h

Mercredi : 10h à 12h / 14h30 à 18h30

Samedi 10h à 12h / 15h à 17h

Abonnements :

Individuel : **7.40 €** /an, familial : **16.90 €** /an,

Saisonnier : **3.70 €** + chèque de caution



Horaires d'été	
<u>Bibliothèque municipale</u>	<u>Maison de l'Epagneul breton</u>
<u>Juillet/Août</u>	<u>du 15 juin au 15 septembre</u>
Lun : 16h30 à 18h	du Mar au Sam :
Mar : 10h à 12h	10h à 12h30
Mer : 10h à 12h	et de 14h30 à 17h30
et de : 14h30 à 17h	tél : 02 96 45 57 89
Jeu : 10h à 12h	
Sam : 10h à 12h	
en août fermé le samedi	
tél : 02 96 45 59 28	



La vitesse à Callac

La municipalité est régulièrement interpellée par les habitants concernant la vitesse des automobilistes à certains endroits. Ainsi les élus se sont penchés sur ce problème notamment le tronçon de la rue du Cleumeur à la route de Perros.

En décembre 2016 une étude avait démontré qu'effectivement cette route enregistrait des vitesses excessives.

L'étude, effectuée du 06 au 12 décembre 2016 avait enregistré ces résultats :

Dans le sens entrant,

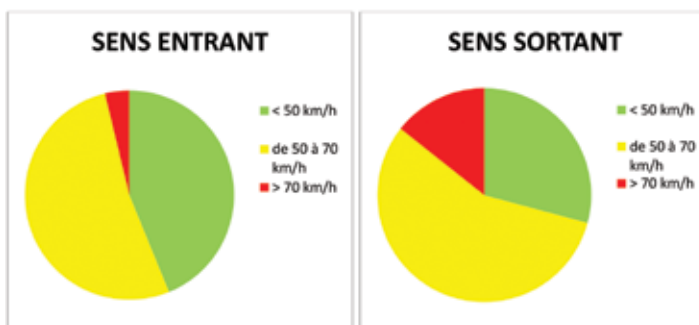
5 011 véhicules dont 255 poids lourds sont passés devant le radar.

- 43,82 % roulaient à une vitesse inférieure à 50 Km/h
- 52,41 % roulaient à une vitesse comprise entre 50 km/h et 70 km/h
- 3,77 % roulaient à une vitesse supérieure à 70 km/h

Dans le sens sortant,

6 390 véhicules dont 281 poids lourds sont passés devant le radar.

- 29,19 % roulaient à une vitesse inférieure à 50 Km/h
- 56,49 % roulaient à une vitesse comprise entre 50 km/h et 70 km/h
- 14,32 % roulaient à une vitesse supérieure à 70 km/h



A la suite de cette étude et en concertation avec les habitants, il a été décidé d'installer une double écluse provisoire, puis définitive.

Cette réalisation a permis une nette amélioration.

La commune s'est également équipée d'un radar pédagogique. Ce matériel enregistre, à l'insu de l'automobiliste, la vitesse de tous les véhicules entrant et sortant et permet d'établir des statistiques fiables qui nous mène à agir en conséquence.

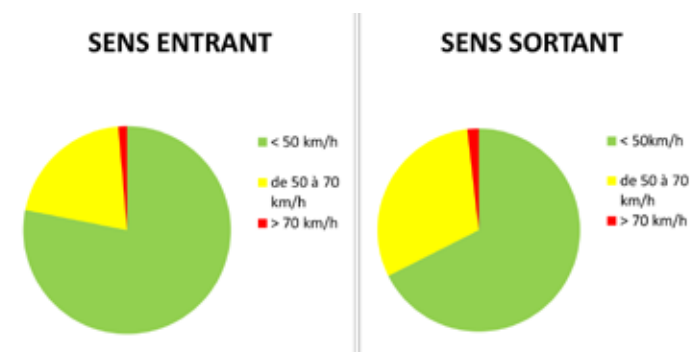
Ainsi le radar, placé dans la rue Laënnec a enregistré les résultats suivants sur un mois, du 26.03 au 26.04.2019 :

dans le sens entrant, 17 843 véhicules sont passés devant le radar.

- 78,10 % roulaient à une vitesse inférieure à 50 Km/h
- 20,56 % roulaient à une vitesse comprise entre 50 km/h et 70 km/h
- 1,34 % roulaient à une vitesse supérieure à 70 km/h

dans le sens sortant, 19 888 véhicules sont passés devant le radar.

- 67,55 % roulaient à une vitesse inférieure à 50 Km/h
- 30,62 % roulaient à une vitesse comprise entre 50 km/h et 70 km/h
- 1,83 % roulaient à une vitesse supérieure à 70 km/h



Ces résultats ne sont pas parfaits, mais encourageants.

Il a donc été décidé de surseoir à la pose de coussins berlinois dans cette rue.

D'autres points noirs sont actuellement à l'étude :

- La rue de la gare
- Le boulevard de Kerlossouarn
- La route de Carhaix

Circulation dans les carrefours

Un carrefour à sens giratoire est régi par plusieurs règles :

- **les usagers dans l'anneau sont prioritaires** donc les usagers qui arrivent à cette intersection doivent leur céder le passage ;
- **il ne s'agit pas d'une aire de dépassement** ;
- **dans l'anneau la priorité à droite s'applique** par rapport aux cyclistes ;
- **il est interdit de s'arrêter ou de stationner** dans l'anneau ;
- **le clignotant est obligatoire** pour changer de voie et sortir du giratoire.

Lorsque le carrefour possède plusieurs voies d'insertion, *la voie de gauche est réservée aux usagers qui font plus de la moitié du rond-point.*

Ainsi sur le schéma,

- la voiture rouge ou bleue ne peut aller que sur les 3^{èmes} et 4^{èmes} sorties.
- Il n'y a pas d'obligation de se positionner à gauche, un usager peut rester à droite et faire le tour complet puisqu'en France on roule à droite.
- La voiture verte ou jaune peut donc aller partout



Le clignotant est obligatoire :

- pour doubler
- pour tourner
- pour changer de direction
- au rond-point.

**Quand
vous regardez
votre téléphone,
qui regarde
la route ?**

**Si vous voulez
téléphoner
sur la route,
prenez le bus !**

Campagne pour les piétons.

Equipez-vous de dispositifs
rétro-réfléchissants pour vous rendre
visibles à 150m au lieu de 30m

RÉFLÉCHISSEZ





Animations

Espace Kan an Dour

Programme des Animations 14 juillet 2019

14 h

Z'Animaux - Rendez-vous devant la mairie :

Jean-Noël Duchemin présentera une partie de ses œuvres en déambulation jusqu'à l'espace Kan an Dour (durée : 1h)



Des Açores aux îles Scilly, de Cherbourg au Cap Sizun, Jean-Noël Duchemin n'en finit pas de peindre son émerveillement pour l'élément marin. Loin des supports classiques, il explore les matériaux les plus surprenants pour exprimer cette profusion des formes et des couleurs qui depuis toujours le pousse à lever l'ancre.

Du 20 juin au 15 septembre, JN Duchemin exposera ses œuvres en extérieur le long d'un parcours patrimonial ainsi qu'à la Maison de l'épave breton.

15h30

«Du côté de chez Georges...»

Dialogues décalés et humoristiques **Compagnie Noir de Cœur** (durée : 1h20)



Un spectacle en 6 actes, mis en scène et interprété par Gérard Gouarin et Xavier Champagne.

C'est dans un coin perdu du Centre Bretagne que ces deux là se sont rencontrés... Leur passion du théâtre, leur intérêt pour la Comedia dell'arte et le surréalisme ne pouvait que les rapprocher. Après avoir récemment fondé leur compagnie théâtrale «Noir de cœur», ils présentent leur nouveau spectacle basé sur des textes de Roland Dubillard.

Un et deux se rencontrent, se croisent, bavardent et échangent. Un propos anodin devient source de querelle, d'échange philosophique ou de dialogue farfelu. De rebondissements en réparties cinglantes tout est possible. **Du dialogue...mais pas que...** Des musiques déroutantes, des costumes insolites et des décors toujours de bon goût viennent émailler ce spectacle haut en couleur.

17h00

Quatuor Ponticelli

Musique classique et contemporaine (durée : 1h)



Le *Quatuor à cordes Ponticelli* joue des œuvres essentiellement classiques (Mozart, Haydn, Brahms, Bach, Borodine, Chostakovitch...) mais également un peu de musique du monde (Klezmer) et quelques arrangements de chansons de variété (Beatles).

Il est constitué de musiciens amateurs et passionnés, qui se produisent en concert depuis plusieurs années, la plupart du temps dans le Finistère. Ils ont déjà joué à Kan an Dour en juillet 2017 et 2018.

François SILCHER (violon) - Fabienne BARBÉ (violon)
Yannick TIFÉ (alto) - Sylvie BOUGOUIN (violoncelle).

**Le clown Kawit
sera présent sur
le marché le 10 juillet**



Spectacles gratuits

18h15

«Pour que plus jamais ça ! ».

Les frères Ribouillot - Com plainte théâtrale et bouffonne. Philippe Chapet et Ludovic Beyt (durée : 1h15).



Abandonnés par leurs parents et récupérés par leur papé, les frères Ribouillot errent aujourd'hui sur les routes avec leur carriole, leur malle, leurs chapeaux et... le portrait du vénéré grand-père...

Unis comme les doigts d'une main à laquelle il manquerait quelques phalanges, les frères Ribouillot viennent vous chanter leur complainte théâtrale et bouffonne. «Pour que plus jamais ça ! ».

Aussi discordant que tout beau duo comique : leurs déboires familiaux ne deviennent qu'un prétexte aux gags et autres débordements... Un comique à l'excès, du hip-hop au safari africain de la cerise qui fait déborder le vase à la vache à 1 franc... A voir en famille !

19h30

Meïke en chansons

- Pop, tango, jazz, guitare, voix (durée : 1h)

20h30

Les Loveurs de Poules

Thomas Chapet et Joran Bernard Marsac (durée : 1h30)



Les Loveurs de poules c'est deux poulets qui love leur swing dans les gambettes des poulettes. C'est un jazz de crooner sur un beat de clubber. Cot cot !!! Au plaisir !

Restauration sur place à partir de 19h votre ticket repas vous permettra peut-être de gagner un panier garni grâce à la tombola qui sera organisée.

22 h30 Fest-Noz organisé par Melrose (durée : 1h)

23 h30 Feu d'artifice suivi d'une soirée disco.

Les aventures de Kawit, spectacle déambulatoire : ce don Quichotte, probable cousin de Dingo et Pluto, multiplie les échappées poétiques, où sa naïveté et sa témérité font fleurir rires et sourires.

Cet amoureux de Keaton et Chaplin improvise son équilibre sur un fil conducteur : le plaisir...de vous rencontrer !

Sylvia Myles :



Arrivée en 2004 à Callac, Sylvia Myles a exposé à la bibliothèque en ce début d'année 2019. Je l'ai rencontrée chez elle et elle a accepté de se livrer. Une voix fluette, une gentillesse, un bel accent, un regard malicieux ne me laissent pas indifférent tant cette personne est attachante.

Tud Kallag : Bonjour Sylvia et merci pour votre disponibilité.

Sylvia Myles : Bonjour, entrez. Je vous présente mon mari, Keith et voici mon chien, il n'est pas méchant et même très affectueux.

TK : Sylvia, pouvez vous nous raconter en quelques mots votre parcours ?

SM : Je suis née en Angleterre il y a 72 ans. Après le lycée, je suis entrée aux Beaux Arts de Londres où j'ai étudié pendant 4 années. Puis je suis devenue institutrice. La peinture est ma passion et lorsque je n'enseignais pas, je peignais. En 1992, j'ai quitté le Royaume Uni et je me suis installée à Mellé près de Fougères pour pouvoir me consacrer à plein temps à la peinture. Puis en 1997, c'est à Quéménéven dans le sud Finistère entre Chateaulin et Douarnenez, que j'ai posé mes valises. Et enfin, 7 ans plus tard, je suis arrivée à Callac dans cette ancienne boulangerie qui me donne beaucoup d'inspiration.

TK : Vous aimez La France et surtout la Bretagne à ce que je vois ?

SM : Oui, la région est tellement belle et je m'y sens si bien.

TK : Ce n'est pas la première fois que vous exposez à Callac ?

SM : Non effectivement, c'est la troisième fois. La première fois, en 2007 j'ai exposé des œuvres sur les thèmes du monde de la politique, des affaires, des médias, de la justice, de la condition de la femme, autant de sujets qui m'inspirent et qui invitent à la réflexion. En 2011, j'ai à nouveau présenté une vingtaine d'huiles, d'aquarelles et d'estampes à la bibliothèque. Cette fois ci le thème était la nature. Je voulais rendre hommage à la nature avec des tableaux lumineux et optimistes. Et enfin en 2019, encore sur le thème de la nature mais avec beaucoup de broderies, techniques que j'affectionne tout particulièrement.

TK : Avez-vous exposé ailleurs ?

SM : Oui mais je ne peux pas vous dire combien d'expos j'ai présentées. Plusieurs expositions à Mellé et Quéménéven bien sûr, là où j'habitais, mais aussi à Fougères, Vitre, Nantes, Rennes, au château de La Varenne et même en Allemagne à Osnabrück une ville près de la frontière néerlandaise.



TK : Vos œuvres colorées sont appréciées. Comment percevez-vous les critiques ?

SM : Cela me fait beaucoup de bien. En toute modestie, j'aime bien avoir les avis des visiteurs et j'aime leur parler, car il est important pour moi que les messages que je veux faire passer à travers mes toiles soient bien compris.

TK : Sylvia, je crois savoir que le sport est quelque chose d'important également pour vous ?



une artiste sportive

SM : Oui, pour bien travailler il faut se sentir bien dans son corps et la natation m'y aide.

TK : Vous avez toujours nagé ?

SM : A partir de l'âge de 11 ans j'ai pratiqué la natation en club à Londres, près de la piscine olympique, jusqu'à l'âge de 15 ans, avec des compétitions régionales. Mes résultats étaient plutôt corrects. Puis j'ai continué pour mon plaisir. Lors d'une séance à Carhaix, j'ai vu une affiche qui proposait de pratiquer la natation avec un entraîneur, pour les plus de 25 ans et j'ai décidé de m'y inscrire. Après plusieurs mois, mon entraîneur m'a dit que j'étais arrivée à un niveau intéressant et il m'a proposé de m'inscrire à des compétitions.

TK : Et les résultats ont été encourageants ?

SM : Plutôt oui. J'ai été plusieurs fois championne du Finistère, et des Côtes d'Armor et même championne de Bretagne, dans ma catégorie d'âge bien sûr !

TK : Pas de compétitions nationales ou internationales ?

SM : Si, en 2013 aux championnats de France à Antibes, j'ai terminé 4^{ème} au 50m nage libre, 4^{ème} au 50m dos, 3^{ème} au 100m dos et 4^{ème} au 200m dos. Et en 2016 aux championnats européens à Londres dans l'impressionnant bassin olympique j'ai été 11^{ème} au 50 dos, 7^{ème} au 100 dos et 8^{ème} au 200 dos.

TK : Ceci nécessite beaucoup d'heures d'entraînement ?

SM : Je m'entraîne deux fois par semaine à Carhaix et même trois fois avant les grandes compétitions. Lors de chaque séance d'entraînement je nage environ 2,5 km pendant 1h30 environ.

TK : Merci Sylvia pour votre accueil. Rendez-vous très certainement lors d'une prochaine exposition et sachez que vous avez tous les encouragements des Callacois pour vos futures compétitions de natation.

SM : Merci à vous. Pour conclure, je voudrais délivrer un message aux Callacois : peu importe votre âge ! Vivez vos rêves !



Résultats des compétitions de Sylvia aux Championnats de France Maître

trouvés sur le site de la Fédération Française de Natation

	50M Nage Libre	50M DOS	100M DOS	200M DOS	400M Nage libre
03/2013 CHARTRES – petit bassin		4 ^{ème}	4 ^{ème}	2 ^{ème}	
06/2013 ANTIBES - grand bassin	4 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	
03/2014 PARIS - petit bassin		6 ^{ème}	4 ^{ème}	2 ^{ème}	
07/2014 MILLAU- grand bassin	5 ^{ème}	4 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	
06/2015 CHALON SUR SAONE- grand bassin		3 ^{ème}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	
03/2016 ANGERS - petit bassin		1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 ^{ère}	
06/2016 CANET EN ROUSSILLON - grand bassin	4 ^{ème}	2 ^{ème}	1 ^{ère}	2 ^{ème}	
03/2017 DUNKERQUE - petit bassin		4 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	
07/2017 VICHY - grand bassin		5 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
03/2019 DUNKERQUE - petit bassin		2 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}



Vie
Associative

Boules Inter-Associations



Chaque année, sous la houlette de l'Amicale Bouliste Callacoise, les meilleurs boulistes de la région se retrouvent à Callac à la mi-août pour le grand prix de la ville de Callac, un concours sur 2 jours.

En pen eus pen le premier jour et en doublettes le deuxième.

Le public est toujours au rendez-vous pour voir des parties acharnées et d'un très haut niveau qui se terminent sous les projecteurs installés pour l'occasion.

L'organisation de François Gueguen et de son équipe est irréprochable. Les associations se relaient à la buvette et à la restauration.

Les bénéfices sont ensuite partagés entre les différentes associations qui y participent : l'Amicale Boulistes, le Handball club, l'USC, l'Hermine Callacoise, les Chasseurs et les Cyclos.

A vos agendas : rendez-vous à Kerbuannec les 22 et 23 Août.

27^{ème} PLB - MUCO



27^{ème}
PLB MucO
samedi 29 juin

4 circuits cyclistes

140 - 105 - 60 et 20 kms

3 circuits pédestres

3 - 7 - 12 kms (rando gourmande)

Dernières inscriptions sur place au stade

le vendredi 28 juin de 15 h à 19 h

le samedi 29 juin de 7 h à 9 h

Association Argo'art

« De Jam en Jazz - un lieu atypique où se retrouvent jeunes musiciens, amateurs et artistes confirmés pour une seule mission : jouer ensemble ! »

Née en janvier 2019, l'association Argo'art a été créée dans le but de proposer des manifestations et projets culturels, notamment musicaux, dans le Pays de l'Argoat. Son objectif principal est, avec l'aide précieuse de la commune de Callac et de ses élus, la création d'un festival de jazz à Callac.

Le projet artistique de 2019

L'association Argo'art est chargée de la gestion, l'organisation et la promotion du

Festival De Jam en Jazz

qui se déroulera le week-end du

5 au 7 juillet 2019 à l'Espace Kan an Dour.

Il est dans notre intérêt de promouvoir davantage de jeunes artistes de la scène de jazz, autant les ensembles nationaux que locaux. Né d'une grande affection pour la musique et la création artistique, ce festival se veut devenir une réelle « fabrique » à musique. En effet, il promeut cette forme improvisée de la musique qu'est la jam : de multiples rencontres, une fusion des genres, un mélange des pratiques du jazz ... une source inépuisable de nouveauté musicale.

Programme

En collaboration avec la commune de Callac et ses nombreuses associations, le festival fera vivre le site de l'Espace Kan an Dour.

- Atelier de création artistique « La Fabrik »
- Atelier de découverte instrumentale pour les plus jeunes et moins jeunes
- Des étalages d'artisans locaux ou culturels
- Exposition
- 6 concerts gratuits (« participation libre »)
- Décoration-sculpture par le Pôle Enfance-Jeunesse de GPA Pôle Callac
- La Belle Equipe (Cinéma Callac) : programmation de films en rapport avec le jazz

Les artistes

Blue Stereo Trio *Blues, soul*
Blue Jay *Reprise de standards de jazz*
Les Galiglacés *Chanson française avec influence jazz*
Nausikáa *Pop jazz, soul*
Nootkatone *Funk jazz, groove*
Trio Ness *Folklore irlandais*
Collectif Gin Jam *Funk*

Sur inscription, 1h avant la jam.

- Samedi 6 juillet à 14h Jam session
- Dimanche 7 juillet à 14h Jam session

FESTIVAL DU 5 AU 7 JUILLET 2019

CALLAC

Association Argo'art

De Jam en Jazz

ESPACE «KAN AN DOUR»
CALLAC (22)

~ Blue Stereo Trio 05/07 16h30
~ Les Galiglacés 05/07 20h30
~ Blue Jay 05/07 18h30
~ Nootkatone 06/07 20h30
~ Nausikáa 06/07 18h30
~ Collectif Gin Jam 07/07 18h30
~ Jam Sessions 06/07 + 07/07 à 14h

PARTICIPATION LIBRE

INFORMATIONS - association.argoart@gmail.com / 06 49 56 40 54
En partenariat avec la Commune de Callac, le Pôle Enfance-Jeunesse de Callac, le Crédit Agricole et l'association Melrose.

Contact : Colin Meillier 06 49 56 40 54
association.argoart@gmail.com



Vie
Associative

Callac Culture

Programme de la semaine culturelle



Callac
Culture

- **Samedi 17 et Dimanche 18 Août** - INOVATION

1^{er} salon d'artistes et de créateurs, le salon accueillera les artistes locaux, et voisins (inscrits).

- **Samedi 17 au samedi 24 Août :**

Exposition à la salle de la bibliothèque peintures du peintre et céramiste Robert Micheau-Vernez, présentation par son fils Mikael Micheau-Vernez.

- **Lundi 19 Août :**

Cinéma-concert en lien avec « La Belle Equipe », soirée exceptionnelle avec la projection du film de Ludovic Bernard, **Au bout des doigts**. Sorti en décembre

2018 avec la participation de la grande pianiste Jennifer FICHET qui a enregistré la bande son du film et qui, à cette occasion, répondra aux questions des spectateurs et donnera un concert pour clore la soirée.

- **Mercredi 21 Août :**

Conférence historique sur Callac à 20h salle de la bibliothèque.

- **Jeudi 22 Août :**

Randonnée /Visite de Callac ou de ses environs avec le conférencier de la veille

- **Samedi 24 Août :**

15^{ème} salon du livre et concours d'écriture

- **Dimanche 25 Août :**

Concert de clôture de la semaine culturelle : **Le Duo « Ah je ris... »**, Manuela Leconte et Vincent Bénard dans un concert-cabaret « à la carte » sur le thème du cinéma.

Contact : Roger Cazabon 02 96 45 02 81
ou cazabon2002@yahoo.fr

Les Archers Callacais



Au sein de l'association des Amis, une quinzaine de personnes s'adonnent au tir à l'arc le lundi de 17h à 19h et le samedi de 12h à 13h45 au gymnase de Kerbuannec.

Le gymnase est également réservé le mercredi de 15h30 à 16h45, mais faute de participants le créneau reste vacant.

Le club accepte les inscriptions à partir de 11 ans. Chacun apporte son arc mais il est possible de venir pendant 2 ou 3 séances pour essayer avant de s'en procurer un.

L'inscription s'élève à 45 € l'année.

Chaque année un petit tournoi interne est organisé au mois de juin.

Pour tous renseignements
Contact : 06 71 43 88 66

Scrabble



La section SCRABBLE de l'Amicale Laïque avait été lancée par Christiane Ruffaut il y a plusieurs années.

La regrettée Christiane, partie subitement en fin d'année 2018, manque à ses amis.

Cinq personnes se relayent pour la remplacer et animer les parties.

Ils sont environ 15 adeptes de ce sport cérébral qui se réunissent à la salle de Kerbuannec pour des parties créées par Victor.

Le principe est simple : tous les participants disposent du même tirage de lettres et doivent trouver la meilleure combinaison possible.

C'est une variante du jeu de SCRABBLE que l'on appelle le SCRABBLE DUPLICATE. Cette variante est utilisée en compétition.

Pour toute personne intéressée, il suffit de venir le lundi à 14h à la salle de Kerbuannec.

Même les débutants sont acceptés.

Convivialité et bonne humeur sont au programme de chaque lundi après-midi.

Les Cyclos Callacois

Tous les dimanches, été comme hiver, la quarantaine de licenciés des cyclos Callacois, se retrouve au plan d'eau pour prendre le départ de leur randonnée hebdomadaire.

Chacun choisi son parcours et son groupe en fonction de sa capacité sportive, et c'est parti pour une balade sur les routes de notre belle campagne du Centre Bretagne.

Le départ est donné à 8h30 en hiver et 8h en été.

Le groupe est très éclectique, avec des hommes et des femmes, des jeunes et des moins jeunes, des débutants et des confirmés.

Cette année, deux jeunes de moins de 20 ans sont venus rajeunir la moyenne d'âge. Les seuls mots d'ordre sont : bonne humeur, convivialité, sécurité et solidarité.

Le club vit en autarcie, il s'autofinance pour ses dépenses.

Un concours de belote en septembre (le 14 septembre cette année) et la participation aux deux concours de boules inter-associations de Pâques et de la mi-août, organisés par ABC : (Amicale Bouliste Callacoise).

Bien sûr, l'ensemble des cyclos est mobilisé, chaque année, pour la PLB MUCO : la mise en place, la participation et le rangement après la fête.

Rendez-vous le 29 juin 2019.



Contact : Joël Caradec : 06 73 14 77 32



Vie
Associative

Handball Callacois



Les saisons se suivent et ne se ressemblent pas au club de handball local. Comme toute association, le club du président Le Felt connaît quelques difficultés de bénévoles et d'effectifs.

Pour ce nouvel exercice 2018-2019, l'ensemble du club prend donc la décision de descendre d'un échelon pour revenir au niveau départemental où l'équipe première se comporte bien. Ce choix permet à la structure de rebondir notamment à travers la coupe de France départementale.

Les joueuses passent tranquillement les quatre premiers tours en battant les équipes de Broons, Briec, Ergué Quimper et War Raok Kloar. Elles continuent ainsi leur petit bonhomme de chemin pour atteindre les 32^{ème} de finale qu'elles jouent face à une solide équipe de Pont-Château.

Après un match âprement disputé, les filles connaissent une défaite amère. Ce goût amer ne restera pas longtemps en bouche puisque quelques jours plus tard, le club apprend sa qualification en 16^{ème} de finale après la découverte d'irrégularités de la part de l'équipe de la

banlieue nazairienne.

Voilà donc le handball callacois qualifié pour disputer les 16^{ème} de finale de coupe de France départementale le week-end du 23 et 24 février, à Châteaubriant. C'est avec une certaine pression que les filles vont participer à la compétition et finalement s'incliner face à l'équipe finistérienne du Drennec. Une belle aventure qui a ouvert l'appétit des joueuses, déjà motivées pour réitérer ce parcours dès la saison prochaine.

Le club remercie très sincèrement la municipalité qui a su le soutenir dans cette expérience enrichissante.

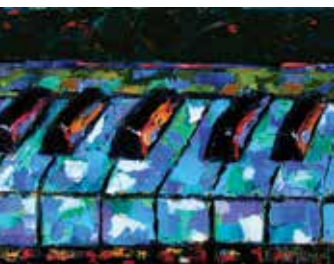
A noter que la structure souhaite lancer une activité handball pour les jeunes de 11 à 16 ans. Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact auprès de Yannick Le Felt ou Sandra Le Bon.

Contact et renseignements

Yannick Le Felt - 06 63 94 32 77

Sandra Le Bon - 06 30 84 17 62

E.M.A.



Bonjour à toutes et à tous,

En ce début de printemps, l'association E.M.A. (Enseignement Musical et Artistique), à la demande d'une nouvelle association de Bourbriac, entame un partenariat afin de créer une école de musique sur cette commune. Les objectifs sont de proposer nos enseignants selon les demandes des briacins et dans un même temps, d'enrichir les propositions de cours à Callac (en apportant un volet traditionnel et une section de bagad à Callac).

Il nous semble important aussi de travailler sur la tarification des cours et d'entrer dans une démarche de baisse des tarifs en négociation avec GPA, notamment pour la mise en place d'accessibilité en fonction des quotients familiaux, tout en conservant notre fonctionnement ainsi que nos choix pédagogiques.

En souhaitant que le dossier que nous allons défendre auprès de GPA soit entendu pour qu'il y ait un rayonnement de la pratique musicale et artistique sur nos deux cantons et que ces projets puissent se mettre en place dès la prochaine rentrée de septembre.

Si vous êtes intéressés par le volet des musiques «traditionnelles» (flûtes, biniou, bombarde, accordéons, percussions ou autres) ou par la mise en place de la section «Bagad», vous pouvez nous contacter au : **07 68 32 63 53** ou via notre site internet : <http://emacallac.e-monsite.com/>

A bientôt ! Le bureau d'E.M.A.

L'USC aura 100 ans cette année !

C'est le 25 septembre 1919 que le club de football de Callac a vu le jour sous la direction d'Albert Le Moal, directeur de l'école laïque. C'est à cette date que l'association a été enregistrée auprès de la préfecture de St-Brieuc.

Le bureau était ainsi constitué : Albert LE MOAL, président ; Pierre TRÉGOAT, vice-président ; secrétaire Jean LE NOAN ; trésorier Auguste LUCIA.

Présents sur cette photo datant de 1920 :



- Le Bourhis,
- Pierre Hénaff,
- Guillaume Tilly,
- Job Rumen,
- Pierre Héлары,
- Jules Héлары
- Edouard Kermen,
- Albert Connan,
- Job Trégoat.



Contact

K. Le Merrer : 06 72 66 46 72
J.P Tremel : 06 73 82 34 11

Pour fêter cet anniversaire, le club organise 2 évènements :

Le 3 août 2019

Deux matchs amicaux sont au programme.

- un match de national 3 qui opposera Lannion à Plouzanné
- un match de jeunes entre En Avant de Guingamp et un adversaire qui n'a pas encore été confirmé.

Le 28 septembre 2019

- Une après-midi « retrouvailles ». Avec diverses animations et notamment un match de foot d'une durée illimitée, où tous les joueurs et anciens joueurs de l'USC pourront participer (même quelques minutes seulement).
- En soirée, un banquet animé, sur réservation, aura lieu à la salle des fêtes.

Pour la saison prochaine, le Club inscrira une Equipe U18.

Aux nouveaux joueurs susceptibles d'être intéressés (pour toutes catégories confondues) et à toutes les personnes désireuses de s'investir au Club (même ponctuellement), n'hésitez pas à prendre contact dès à présent, avec l'un des dirigeants.

Le Comité des Fêtes de la Gare



le comité organise, comme chaque année un

- VIDE GRENIER le 29 juillet et un
- CONCOURS DE BOULES (Pen eus Pen et doublettes) le mardi 30 juillet 2019.

En ce qui concerne LE REPAS DE RUE, que nous organisons depuis 17 ans, il n'aura pas lieu cette année.

En effet, pour préparer une telle manifestation, nous avons besoin de bénévoles actifs et l'équipe actuelle ne permet pas de l'organiser.

C'est pourquoi, afin de pérenniser les fêtes de la gare, nous faisons appel à vous, quels que soient votre âge, vos compétences, vos idées, vous êtes les bienvenus.

Pour toutes informations n'hésitez pas à nous contacter au

Tél : 06 47 82 95 23 **Merci d'avance pour votre soutien.**

Prévention des maladies cardiovasculaires



FACULTÉ
DE MÉDECINE &
SCIENCES DE LA SANTÉ



SPICES – KALON YAC'H

Mise en place d'interventions pragmatiques pour la prévention des maladies cardiovasculaires en Europe et en Afrique Subsaharienne

Dr Le Goff Delphine, Dr Odorico Michele, Pr Le Reste Jean Yves. Equipe d'accueil (EA) SPURBO
Faculté de médecine – UBO (Brest)

Les Maladies Cardiovasculaires, MCV, (comme l'infarctus du myocarde ou l'accident vasculaire cérébral) sont la première cause de mortalité dans le monde et la deuxième en Centre Bretagne. Certains facteurs de maladie cardiovasculaire sont non modifiables, parfois héréditaires. D'autres, comme le tabac, l'hypertension artérielle, le cholestérol et le diabète sont modifiables via des médicaments mais aussi via la modification du style de vie.

SPICES - KALON YAC'H est un projet de recherche qui va mailler tout le Centre Bretagne et l'ancien canton de Callac. Il va tester l'efficacité d'un accompagnement de plus de 2000 personnes à **risque cardiovasculaire modéré**.
Ce projet ne teste pas de médicaments.

Le projet se déroulera en deux phases :

- une **phase de dépistage** à partir d'avril 2019 et
- une **phase d'accompagnement** à partir de juin 2019 pour une durée de deux ans.

Les habitants du Centre Bretagne peuvent s'investir de trois façons dans le projet :

1. En **participant** au **dépistage** : en se faisant dépister.
2. En **réalisant** le **dépistage**, auprès des personnes acceptant de se faire dépister, avec l'aide de l'équipe de recherche (« Citoyens dépisteurs »)
3. En **intégrant l'équipe d'accompagnement** des 2000 personnes « sélectionnées » pendant 2 ans (« Citoyens accompagnants »)



Avril 2019 à juin 2019 : Phase de dépistage

Il faut un maximum de participants (au moins 30 000) pour arriver à « sélectionner » un peu plus de 2 000 personnes.

Le dépistage sera étendu sur tout le Pays COB lors d'événements locaux ou dans des lieux déterminés, au plus près de la population. Des annonces seront faites régulièrement pour faire connaître ces lieux : sur le canton de Callac, vous serez sollicité les vendredi 28 et samedi 29 juin lors de la Pierre Le Bigaut, grande manifestation cyclo-sportive au profit de la recherche sur la mucoviscidose qui rassemble une foule importante sur la ville le dernier week-end de juin.

- COMMENT SE DERoule LE DEPISTAGE ?

Il s'agira d'un **entretien individuel d'environ 10 minutes** avec des questions de base sur des habitudes de vie (alimentation, tabac...) et une mesure (habillé) des tours de taille et de bassin qui permettront d'estimer le risque de développer une maladie cardiovasculaire.

- QUI REALISE LE DEPISTAGE ?

Des **citoyens dépisteurs** spécifiquement formés pour ce projet et des internes de la Faculté de Brest.

Toute personne **volontaire** parmi les citoyens du Pays COB peut **devenir un citoyen dépisteur en contactant l'équipe de recherche**. Les volontaires seront formés et accompagnés par l'équipe de recherche. Ils pourront contribuer au projet pendant une durée variant d'une demi-journée à 2 mois en fonction de leur disponibilité entre avril 2019 et juin 2019.

- QUI PEUT SE FAIRE DEPISTER ?

Toute personne de plus de 18 ans sans limite d'âge vivant ou travaillant sur l'ancien canton de Callac.

Les personnes ayant une hypertension artérielle, une hypercholestérolémie ou un diabète de type 2 ont des facteurs de risque pour les maladies cardio-vasculaires et font donc partie des personnes recherchées pour participer au dépistage.

- QUEL ENGAGEMENT ?

Il peut vous être proposé de faire partie des 2 000 personnes « sélectionnées » si vous êtes détecté comme étant à risque modéré de survenue d'une maladie cardio-vasculaire :

- Vous ne souhaitez pas vous investir davantage. Cela s'arrête là.
- Vous avez choisi de participer au projet de recherche : vous entrez dans la phase d'accompagnement.

➤ **A partir de juillet 2019 : Phase d'accompagnement**

- COMMENT ?

Les 2000 personnes sélectionnées seront accompagnées pendant 2 ans. L'accompagnement a été construit pour être agréable, adaptable et faire évoluer nos comportements à risque selon les possibilités de chacun : diminuer la consommation de tabac et la consommation excessive d'alcool, augmenter son activité physique ou améliorer son alimentation.

- PAR QUI ?

Des **citoyens accompagnants** spécifiquement formés pour ce projet et des **internes** de la Faculté de Brest.

Toute personne volontaire parmi les citoyens du Pays COB peut devenir un **citoyen accompagnant en contactant l'équipe de recherche**. Les volontaires seront formés et accompagnés par l'équipe de recherche. Ils s'engagent dans le projet pour deux ans, de juin 2019 à juin 2021 pour une centaine d'heures.

Vous souhaitez vous inscrire en tant que citoyen dépisteur ou citoyen accompagnant ?

Vous souhaitez plus de renseignements ? Contactez-nous à :

- Equipe de recherche de la Faculté de médecine de Brest :
spices.kalonyach@gmail.com ou 06 44 97 30 78
- Animation Territoriale de Santé du Pays COB – Erika Denoual
ats@centre-ouest-bretagne.org ou 02 96 29 26 53

A découvrir sur le site internet de Radio Montagnes Noires, l'interview du Dr Le Goff présentant le projet SPICES : <https://rmn.bzh/news/pays-cob-decouvrez-le-projet-spices-26125>





Recensement du bocage



Le recensement du bocage sur la commune de Callac est réalisé dans le cadre de l'élaboration du PLU (Plan Local d'urbanisme intercommunal de Guingamp-Paimpol Agglomération).

Ce recensement est obligatoire pour répondre aux obligations réglementaires du PLU. Ce travail a été confié au service «Biodiversité Environnement» de Guingamp Paimpol Agglomération.

La cartographie des linéaires bocagers est réalisée sur l'ensemble du territoire par photo-interprétation à partir de la photo aérienne de 2015. Or, depuis 2015, des modifications ont pu être apportées. C'est pourquoi il est proposé une consultation publique commune par commune, afin de préciser ce travail pour qu'il soit le plus exhaustif possible.

Cette **consultation se déroulera à Callac du 15 juillet au 15 août 2019.**

Une carte provisoire du bocage recensé a été établie par les services de l'Agglomération.

Les habitants, propriétaires et exploitants de la commune sont invités à consulter cette carte en mairie, afin de vérifier les linéaires recensés et d'apporter si besoin des modifications.

La méthodologie et une explication détaillée de la démarche sont également à disposition en mairie. Les modifications apportées seront ensuite prises en compte dans le document de recensement après retour sur le terrain. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter : **Pablo GUILLOU,**

technicien bocage au service Biodiversité Environnement de Guingamp-Paimpol Agglomération :

Mail : pablo.guillou@guingamp-paimpol.bzh - Tél : 02 96 13 58 46.

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com



* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



Jeu

Télégrille

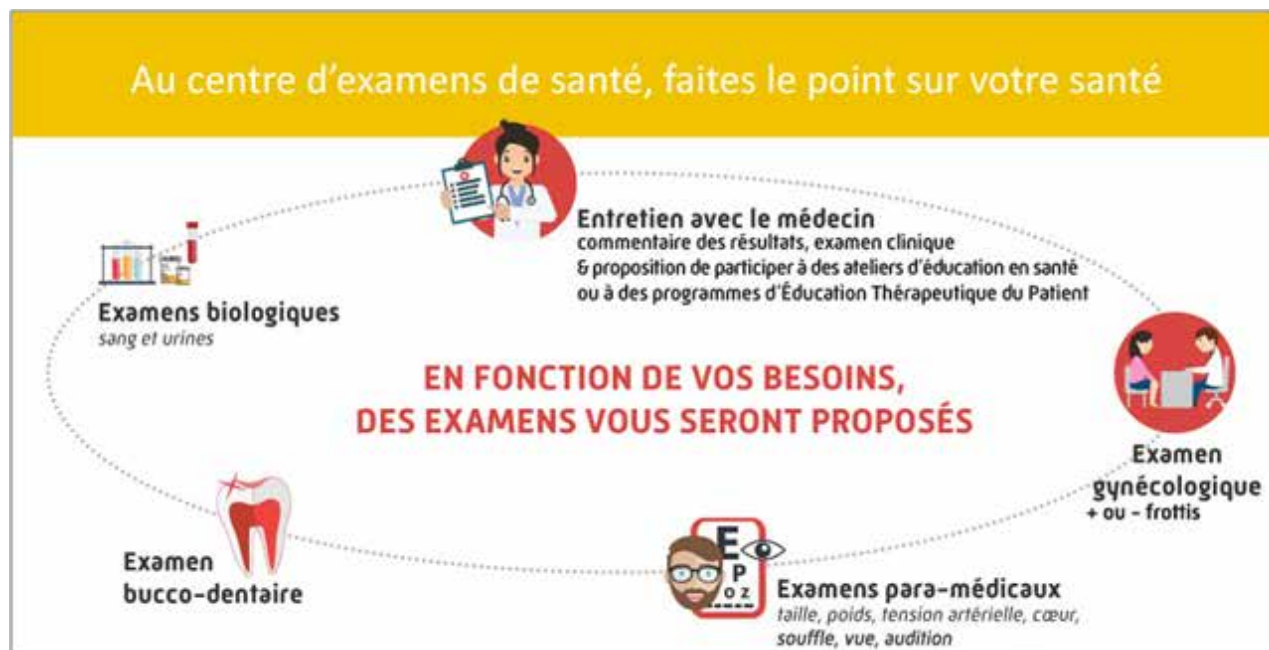
solution p.27

Règle : Découvrez les réponses pour chaque définition. Inscrivez le mot trouvé dans le tableau et reportez chaque lettre dans la case correspondante de la grille ci-dessous. La grille complétée, vous verrez apparaître le nom d'un écrivain d'origine Callacoise et le titre d'une de ses oeuvres.

Bleu dans un album de Tintin	A	36	29	15	22	10			
Débarrasse d'un engin explosif	B	31	2	28	4	30	8		
Attaché-case	D	12	16	23	37	33	11	20	26
Plante à tarte ou à confiture	F	32	21	18	17	5	14	34	24
Lieu de prostitution	E	6	13	19	3	9	7		
Infraction à la loi	C	27	38	1	35	25			

C1	B2		E3	B4	F5	E6	E7	B8	
E9	A10	D11		D12	E13	F14	A15		D16
F17	F18	E19	D20	F21	A22	D23	F24	C25	
D26	C27	B28	A29	B30	B31				
F32	D33	F34	C35	A36	D37	C38			

Les services de votre compte Ameli



Bénéficiez d'un examen de prévention en santé gratuit, pour vous et votre famille !

Le centre d'examens de santé de la CPAM des Côtes d'Armor vous propose un examen de prévention en santé « sur mesure », adapté selon votre âge et votre situation personnelle. Ce bilan est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie*. Accordez un moment à votre santé. Mettez à profit cet instant privilégié qui vous permettra de faire le point et d'exprimer vos préoccupations en matière de santé.

Dès votre arrivée, vous serez pris en charge par une équipe de professionnels de santé, infirmière, dentiste, médecin, qui vous accompagnera tout au long de votre examen.

Prenez rendez-vous dès maintenant auprès du Centre d'Examens de Santé au 02.90.03.31.30

ou par mail : ces22@assurance-maladie.fr

Faites évaluer votre bien le plus précieux : votre santé.

* pour les assurés du régime général



Commandez votre CEAM pour un séjour en Europe !

Vous partez en vacances prochainement ? Si vous séjournez en Europe ou en Suisse, pensez à commander votre Carte européenne d'assurance maladie (CEAM) sur votre compte ameli au moins 15 jours avant votre départ.

En cas de soins sur place, vous êtes couvert par l'Assurance Maladie et vos frais médicaux sont pris en charge selon la législation en vigueur dans le pays qui vous accueille.

La CEAM est individuelle et nominative, chaque membre de la famille doit avoir la sienne. Elle vous est adressée par courrier et reste valable pour une durée de 2 ans.

Téléchargez votre relevé fiscal !

Vous avez perçu des indemnités journalières et/ou pensions d'invalidité en 2018 ?

Pour votre déclaration d'impôts 2019, **téléchargez dès à présent votre relevé fiscal sur votre compte ameli** (rubrique Mes démarches) pour déclarer ces prestations aux services fiscaux.

Ce document reste accessible pendant 6 mois et peut également servir aux autres organismes vous versant des prestations familiales.

Une mutuelle santé pour tous



Dans une logique de solidarité, d'amélioration de l'accès aux soins pour tous, et de renforcement du pouvoï d'achat des habitants, **Guingamp-Paimpol Agglomération, Leff Armor communauté et l'Île de Bréhat** ont décidé de favoriser le déploiement d'un dispositif de *mutuelle santé pour tous*, en signant un partenariat avec l'Association ACTIOM. En habitant sur le territoire de l'agglomération, vous bénéficiez d'office de ces offres et de l'accompagnement de notre partenaire ACTIOM.

Le choix d'une solution adaptée

ACTIOM propose 5 contrats Groupe, et jusqu'à 12 niveaux de garanties, pour répondre aux attentes de chacun. Ce sont également des solutions personnalisées (prestations modulables au sein d'une même famille, garanties obsèques...)

Des tarifs mutualisés

- Négociés par tranche d'âge figés au-delà d'un certain âge
- Gratuité dès le 3^{ème} enfant
- Réduction tarifaire de 5% pour le conjoint.



Guingamp-Paimpol Agglomération organise des permanences sur le territoire pour accompagner de manière individualisée les personnes qui le souhaitent. Les prochaines permanences 2019 seront annoncées en mairie, sur le site internet de Guingamp-Paimpol Agglomération : www.guingamp-paimpol-agglo.bzh et le site de Leff Armor Communauté www.leffarmor.fr ainsi que dans la presse.

Pour obtenir tous les renseignements nécessaires, étudier votre situation, obtenir un devis, ou prendre RDV pour une permanence, appelez ACTIOM : **05 64 10 00 48** (N° non surtaxé prix d'un appel local).

Le service conseil d'ACTIOM en protection sociale et santé vous renseigne du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Vous pouvez également vous rendre directement sur le site d'ACTIOM, «ma commune ma santé» :

<https://macommunemasante.org/ma-commune-ma-sante/>

Elagage

Elaguer Aux abords des lignes électriques



UNE ACTION INDISPENSABLE

Élaguer régulièrement les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour éviter des accidents corporels graves. L'absence d'entretien peut également occasionner des ruptures de câbles et des coupures de courant.

LES PROGRAMMES D'ENEDIS

Enedis réalise périodiquement des programmes d'élagage sur l'ensemble des communes. Dans ce cadre, vous pouvez bénéficier de conditions avantageuses pour le traitement de vos végétaux aux abords des lignes électriques.

Lorsque le réseau électrique est implanté sur votre propriété, Enedis intervient avec votre accord et sous conditions financières pour garantir le respect des distances de sécurité.

VOTRE RESPONSABILITÉ

En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain sur lequel sont implantés des arbres, vous avez la responsabilité d'élaguer les branches qui surplombent les ouvrages électriques situés sur le domaine public.

Vous pouvez décider de confier votre élagage à une entreprise spécialisée, ou l'effectuer vous-même après avoir rempli une DT-DICT*, pour déclarer vos travaux et les réaliser en toute sécurité.



Lorsque vos végétaux occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, Enedis facture la réparation, qui s'élève en moyenne à 6 000 €.

*DT-DICT : Déclarez vos travaux en un clic sur l'adresse du guichet unique : <http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr>

Pour en savoir plus, contactez Enedis au **09 69 32 18 79**

Les reconnaissez-vous ?

Photo A : Ecole maternelle GS Année scolaire 2000-2001



Photo B : Troupe théâtrale «Duchesse Anne» Année 1947



Vous trouverez les réponses p. 27



Pratiques

Contacts utiles

MAIRIE

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

le samedi : de 9 h à 12 h - Place Jean Auffret - BP 58 - Tél : 02 96 45 81 30

Les PERMANENCES en MAIRIE

Madame le Maire et les Adjointes : à la demande.

M. Christian COAIL : Conseiller départemental du Canton de Callac.

Le 1^{er} samedi du mois de 10h à 11h30 – Sans rendez-vous.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie :

CPAM des Côtes d'Armor - 22024 Saint-Brieuc Cedex 1.

1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 9h30 à 11h30 - Tél : 3646

Conciliateur de justice :

1 fois par mois de 9h à 17h sur rendez-vous à prendre en mairie

Mission Locale Ouest – Côtes d'Armor :

Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 26 ans.

Le 4^{ème} mardi du mois de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous au 02 96 40 17 30

Coordinateur du CDAD : (accès au droit)

Le 4^{ème} mardi du mois au pôle de Callac - ZA de Kerguiniou de 9h30 à 12h. Contact au 02 96 13 59 59

CLCV : (Consommation, logement et cadre de vie)

2^{ème} & 4^{ème} mercredi du mois de 9h30 à 11h30

Numéros de téléphone utiles

Services techniques : 02 96 45 81 32

Ecole élémentaire : 02 96 45 52 76

Bibliothèque : 02 96 45 59 28

Garderie périscolaire : 02 96 45 92 79

Service communication : 02 96 45 59 28

Collège : 02 96 45 50 55

mail : callacom@orange.fr

Solution de la télégrille : *Edmond Rébillé, le diable est mort à Burthulet*

Les avez-vous reconnus ?

Photo A : GS Ecole maternelle année 2000-2001 de g à d :

1^{er} rg : Juliette Savidan ; Marie Léon ; Julien Journay ; Jérémy Le Caz ; Hugo Tandé ; Xavier Le Jehan ; Margaux Razer ; Marine Léon.

2^{ème} rg : Pauline Rolland ; Valentine Carret ; Laura Jégou ; Pierre Prigent ; Jordan Guyader ; Anthony Dezitterre ; Yoann Dayot ; Guillaume Cosnay ; Katell Moysan.

3^{ème} rg : Odile Nohaïc ; Marina Allain ; Priscilla Jézéquel ; Benjamin Liennel ; Mégane Le Guyader ; Aline Trémel ; Thibaut Le Pennec ; Pierre Prigent ; Pierre Le Floch ; Frédérique Le Malefan.

Photo B : Troupe théâtrale 1947

1^{er} rg : Jean Rolland ; Marie-Thérèse Toullec ; Eugène Coulouarn ; Jeanine Touboulic ; Pierre Guezennec ; Annick le Noan ; Pierre Fichou ; Magdeleine Rolland.

2^{ème} rg : Kermen ; Jean Bourdon ; Mathilde Kermen ; Pierre Le Moigne ; Yvette Morvan ; Pierre Le Moigne ; Francis Buffe.

à genou : le petit frère Le Corre.

Gala de patins



Installation de boulo-dromes pour la pétanque



Grand débat



Excursion à Carnac



Voeux



Animation à la déchèterie



1^{ère} Puces des couturières de l'association «Arts et Loisirs»



Concert à la bibliothèque



Tud Kallag -
Bulletin municipal d'information de la ville de Callac.
Responsable de publication : Lise Bouillot.
Rédaction : Mairie de Callac.
Dépôt légal : Juillet 2019
Impression : Roudenn Grafik - Guingamp.